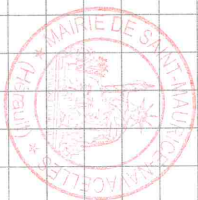


St Maurice de Nouvelle

Réajuster auvent le 2/05/2013



lundi 24 juin 2013

- Je maintiens ma position contre le projet parc
énergétique Sôlargac sur la commune du Cros.
Sabina Joline

- mardi 25 juillet 2013

La renature a été pillé de sa vocation agricole au bénéfice
d'activités commerciales. Ceci est rémémorable -
"la spéculation foncière liée au développement des centres urbains
empêcherait le maintien ou l'installation d'éleveurs" !!

Nous sommes sur des sites protégés :

- Grand site de Nanteselles
- Zone nature 2000

- Patrimoine mondial UNESCO Eaux et Forêts.

La période de récession que nous traversons nous permet
d'affirmer que l'évaluation des besoins en eau du projet
présenté par Arkolia n'est pas objective ni réaliste.

Le photovoltaïque est possible autrement en se développant
sur des "structures favorables" = parkings, centres commerciaux et
industriels, certains bâtiments agricoles, etc...

Nous restons favorablement exposé à ce projet.

Geneviève Fabre
épouse Vivet

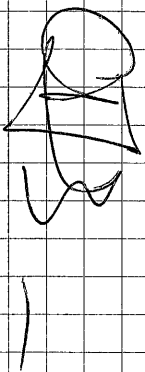
Sébastien FAVET

2 Lundi 22 juillet 2013.

Le projet SOLAR ZAC ne paraît démontré, adopté ou accepté local du Lorigoc et la présentation qui en ait faite ne permet pas de zaverus sur cet avis -

Je suis donc opposé au développement de ce projet

M. Colanus



Mardi 23 juillet 2013

Je suis opposé à ce projet "Solarac", les risques en sont nombreuses, mais par exemple, la gestion de l'eau prescrite pour son développement me paraît irréalisable : les bassins artificiels de collecte d'eau de pluie sont de moindre en moins nombreux et la pluie étant de plus en plus rare, les réserves d'eau ne seront suffisantes pour satisfaire les besoins d'un tel projet.

A. VERUAY

